

Conseil d'administration

Procès-verbal de la 1^{re} séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Moyenne-Côte-Nord tenue le jeudi 22 octobre 2020, à 18 h 30, à l'école Leventoux située au 921, rue Caillou à Havre-Saint-Pierre.

Sont présents : M^{me} Myriam Bellavance, membre du personnel

M^{me} Marie-Lyne Blais, membre du personnel

M^{me} Gina Boudreau, membre parent, vice-présidente

M^{me} Josée Boudreau, membre du personnel M^{me} Annick Chainé, membre de la communauté

M^{me} Karine Chiasson, membre parent

M^{me} Cinthya Chouinard, membre parent, présidente M^{me} Liette Gagné, membre de la communauté

M^{me} Nathalie Lapierre, membre parent

M^{me} Claudia Richard, membre de la communauté

 \mathbf{M}^{me} Sonia Richard, membre parent

M. Sylvain Roy, membre de la communauté M^{me} Isabelle Vigneault, membre du personnel

Sont absents : M. Daniel Cormier, membre de la communauté

 \mathbf{M}^{me} Fanny Cormier, membre du personnel

Sont invités : M. Mario Cyr, directeur général

M^{me} Annick Dupuis, secrétaire générale

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18 h 45. Monsieur Mario Cyr, directeur général, souhaite la bienvenue aux membres à cette toute première séance officielle du nouveau conseil d'administration. Madame Annick Dupuis fait fonction de secrétaire.

2. ADOPTION DE L'ORDRE ET INSCRIPTION DES AFFAIRES DIVERSES

Monsieur Mario Cyr donne lecture de l'ordre du jour fourni aux membres. Il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour comme présenté.

3. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Puisqu'il s'agit de la première rencontre du conseil d'administration, aucun procès-verbal n'est soumis pour approbation et aucun suivi n'est à réaliser. Cependant, le directeur général rappelle aux membres que l'ensemble des décisions de la dernière année prises par la direction générale seront présentées au point 7.1.

4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS POUR LA RENCONTRE

Madame Annick Dupuis explique que tout membre du conseil d'administration qui a un intérêt direct ou indirect dans une organisation qui met en conflit son intérêt personnel et celui du centre de services scolaire doit, sous peine de déchéance de sa charge, le dénoncer par écrit au directeur général du centre de services scolaire, s'abstenir de voter sur toute question concernant cette entreprise et éviter d'influencer la décision s'y rapportant. Il doit en outre se retirer de la séance pour la durée des délibérations et du vote relatifs à cette question.

À chaque séance, la présidence du conseil d'administration invitera les membres à déclarer tout intérêt susceptible d'entrer en conflit avec un ou des points traités lors de la présente séance, via le formulaire prévu à cet effet.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée.

6.1 Prestation de serment

Les membres signent la prestation de serment. Madame Annick Dupuis, secrétaire générale, assermente à tour de rôle les administrateurs.

6.2 NOMINATION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

CA-01-2020

CA-02-2020

Seuls les membres parents peuvent être nommés aux postes de président et de vice-président, conformément à l'article 155 de la Loi sur l'instruction publique.

La secrétaire générale informe le conseil de la procédure proposée, qui est acceptée par les membres.

Il est proposé par madame Myriam Bellavance et résolu unanimement de :

DÉSIGNER madame Cinthya Chouinard à titre de présidente du conseil d'administration;

DÉSIGNER madame Gina Boudreau à titre de vice-présidente du conseil d'administration.

6.3 Durée des mandats

La secrétaire générale propose de procéder par tirage au sort afin de déterminer les membres qui auront un mandat de trois ans.

Il est proposé par madame Josée Boudreau et résolu unanimement

D'OCTROYER un mandat de trois ans aux personnes suivantes :

Membres parents	Membres du personnel	Membres de la communauté
Nathalie Lapierre	Myriam Bellavance	Liette Gagné
Gina Boudreau	Marie-Lyne Blais	Sylvain Roy
	Josée Boudreau	Claudia Richard

D'OCTROYER un mandat de deux ans aux personnes suivantes :

Membre parents	Membres du personnel	Membres de la communauté		
Cinthya Chouinard	Isabelle Vigneault	Annick Chainé		
Karine Chiasson	Fanny Cormier	Daniel Cormier		
Sonia Richard				

6.4 CRÉATION DES COMITÉS

CA-03-2020

Madame Annick Dupuis rappelle aux membres que le conseil d'administration doit instituer les cinq comités suivants :

- Comité de gouvernance et d'éthique;
- Comité de vérification;
- Comité des ressources humaines;
- Comité des services aux élèves handicapées et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage;
- Comité consultatif du transport.

Il est proposé par madame Karine Chiasson et résolu unanimement :

de nommer les administrateurs suivants pour siéger aux différents comités :

Comité de gouvernance et d'éthiqueComité de vérificationSylvain RoyJosée BoudreauAnnick ChainéMarie-Lyne BlaisMyriam BellavanceDaniel Cormier

Comité des ressources humaines

Cinthya Chouinard Nathalie Lapierre Sonia Richard

Comité consultatif des services aux EHDAA

Isabelle Vigneault Josée Boudreau Gina Boudreau

Comité consultatif du transport

Claudia Richard Liette Gagné

Et **d'adopter** les mandats des comités de gouvernance et d'éthique, de vérification, de ressources humaines ainsi que le comité consultatif des services aux EHDAA et le comité consultatif du transport comme présentés.

6.5 DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Madame Annick Dupuis présente la délégation de pouvoirs proposée. L'adoption est reportée à la prochaine réunion.

7. INFORMATIONS

7.1 REDDITION DE COMPTES — DÉCISION DE TRANSITION

Monsieur Mario Cyr, directeur général, informe les membres des décisions qui ont été prises par lui durant l'absence de gouvernance pour la période du 8 février au 15 octobre 2020.

7.2 POLITIQUE ET RÈGLEMENTS DU TRANSPORT

Monsieur Mario Cyr informe les membres que le conseil d'administration devra revoir et adopter la politique et le règlement du transport cette année.

7.3 Règles de fonctionnement du conseil d'administration

Les règles de fonctionnement du conseil d'administration seront adoptées à la prochaine séance.

7.4 ENJEUX LIÉS AUX ACTES D'ÉTABLISSEMENT

Monsieur Mario Cyr explique aux membres du CA qu'ils devront procéder à l'adoption des actes d'établissement comme prévu annuellement. Monsieur Cyr mentionne qu'il y aura des décisions à prendre concernant les écoles les plus vulnérables. Il s'agit des écoles Saint-François-Régis et Notre-Dame-de-Grâce. Monsieur Mario Cyr explique la procédure de fermeture d'école comparativement à la procédure de suspension des cours.

7.5 JETONS DE PRÉSENCE ET FRAIS REMBOURSABLES

Monsieur Mario Cyr explique aux membres les informations reçues en lien avec les jetons de présence et les frais remboursables.

8. AFFAIRES DIVERSES

Aucun nouveau point n'est porté aux affaires diverses.

9. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion régulière est prévue mardi le 1^{er} décembre à 19 h 30.

10. LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé,	à 19 h 50,	par monsieur	Sylvain Roy	et résolu	unanime-
ment, que la séance soit levée.					

La présidente, La secrétaire générale,

Cinthya Chouinard Annick Dupuis